

Réunion du 12 avril 2018

P.V. n° 20

Présents : MM. MASSON – DEMARET - FAURE.

Administratif : M. MOUTHAUD (Pôle Compétitions).

CHAMPIONNATS

U19 REGIONAL 1

Match n° 19486757 – Poule A – Nord – Limoges F.C. / A.S. de St-Pantaléon de Larche du 08/04/2018
Courriel de l'A.S. de St-Pantaléon de Larche du 07/04/2018 à 09h44 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'A.S. de St-Pantaléon de Larche.**

Amende de 45 euros pour forfait à l'A.S. de St-Pantaléon de Larche (2^{ème} forfait).

U19 REGIONAL 2 – SECTEUR NORD

Match n° 20231785 – Niveau 1 - Poule B – A.S. St-Yrieix – E.S. Champniers / Stade Ruffécois du 07/04/2018
Courriel de l'A.S. St-Yrieix du 06/04/2018 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'A.S. St-Yrieix – E.S. Champniers.**

Amende de 45 euros pour forfait à l'A.S. St-Yrieix (1^{er} forfait).

Match n° 20233974 – Niveau 2 - Poule C – Stade Vouillé / U.A. Cognac Football du 07/04/2018
Courriel de l'U.A. Cognac Football du 07/04/2018 à 10h57 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'U.A. Cognac Football.**

Amende de 45 euros pour forfait à l'U.A. Cognac Football (1^{er} forfait).

Match n° 20234065 – Niveau 2 - Poule F – E.S. Ussel / Foot Sud 87 – Occitane F.C. du 07/04/2018
Courriel de Foot Sud 87 du 07/04/2018 à 10h25 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de Foot Sud 87 – Occitane F.C.**

Amende de 45 euros pour forfait à Foot Sud 87 (1^{er} forfait).

U19 REGIONAL 2 – SECTEUR SUD

Match n° 19487102 – Poule B – U.S. Cenon Rive Droite / G.J. Bruilhois 47 du 07/04/2018
Courriel de l'U.S. Cenon Rive Droite du 06/04/2018 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'U.S. Cenon Rive Droite.**

Amende de 45 euros pour forfait à l'U.S. Cenon Rive Droite (2^{ème} forfait).

U17 REGIONAL 2 – SECTEUR NORD

Match n° 20146138 – Poule B – O.F.C. de Ruelle / Entente du Barreau du 07/04/2018
Courriel de l'E.S. Perpezac-Sadroc du 07/04/2018 à 10h50 informant de son forfait.
La Commission déclare le **forfait de l'Entente du Barreau**.
Amende de 45 euros pour forfait à l'E.S. Perpezac-Sadroc (1^{er} forfait).

U17 REGIONAL 2 – SECTEUR SUD

Match n° 19487995 – Poule B – F.C. des Graves / F.C. Pont du Casse Foulayronnes du 07/04/2018
Courriel du F.C. Pont du Casse Foulayronnes du 06/04/2018 informant de son forfait.
La Commission déclare le **forfait du F.C. Pont du Casse Foulayronnes**.
Amende de 45 euros pour forfait au F.C. Pont du Casse Foulayronnes (2^{ème} forfait).

U14-U17 FEMININES A 8 – SECTEUR NORD

Match n° 20257948 – Niveau 2 - Poule B – A.S. Echiré St-Gelais / Stade Ruffécois du 07/04/2018
Courriel de l'A.S. Echiré St-Gelais du 09/04/2018 confirmant le forfait du Stade Ruffécois après communication téléphonique entre les éducateurs des deux clubs.
La Commission déclare le **forfait du Stade Ruffécois**.
Amende de 45 euros pour forfait au Stade Ruffécois (2^{ème} forfait).

Match n° 20258060 – Niveau 2 - Poule F – F.C. A.S.M. / Pays Thènezéen du 07/04/2018
Absence du Pays Thènezéen qui aurait téléphoné le jour du match au club recevant.
La Commission déclare le **forfait du Pays Thènezéen**.
Amende de 45 euros pour forfait au Pays Thènezéen (2^{ème} forfait).

Match n° 20258085 – Niveau 2 - Poule G – Limoges Landouge Foot / La Ligugéenne – FC. Fontaine le Comte (2) du 07/04/2018
Courriel de Limoges Landouge Foot du 06/04/2018 informant de son forfait.
La Commission déclare le **forfait de Limoges Landouge Foot**.
Amende de 45 euros pour forfait à Limoges Landouge Foot (1^{er} forfait).

Match n° 20258086 – Niveau 2 - Poule G – Avenir Nord Foot 87 / E.S. Nouaillé du 07/04/2018
Absence de l'E .S. Nouaillé.
La Commission déclare le **forfait de l'E.S. Nouaillé**.
Amende de 45 euros pour forfait à l'E.S. Nouaillé (2^{ème} forfait).

Match n° 20258088 – Niveau 2 - Poule G – C.O. La Couronne (2) / U.A. Cognac Football – A.S. Merpins – S.L. Châteaubernard – A.L. St-Brice – E.S. Javrezac F.C. Jarnouzeau du 07/04/2018

Absence de l'U.A. Cognac Football – A.S. Merpins – S.L. Châteaubernard – A.L. St-Brice – E.S. Javrezac F.C. Jarnouzeau.

La Commission déclare le **forfait de l'U.A. Cognac Football – A.S. Merpins – S.L. Châteaubernard – A.L. St-Brice – E.S. Javrezac F.C. Jarnouzeau.**

Amende de 45 euros pour forfait à l'U.A. Cognac Football (2^{ème} forfait).

Match n° 20258114 – Niveau 2 - Poule H – E.F. Val de Vienne – C.A. St-Victorien – U.S. Nantiat – A.S. St-Jouvent / E.S. Ussel du 07/04/2018

Absence de l'E.S. Ussel.

La Commission déclare le **forfait de l'E.S. Ussel.**

Amende de 45 euros pour forfait à l'E.S. Ussel (1^{er} forfait).

U14-U17 FEMININES A 8 – SECTEUR SUD

Match n° 20195077 - Poule Unique – ESMAN – E.S. de Nay Vath Vielha / F.C. Pays Beaumontois du 07/04/2018

Match n° 20195095 - Poule Unique – ESMAN – E.S. de Nay Vath Vielha / Prigonrieux F.C. – Pays Eyraud Le Fleix St-Pierre d'Eyraud du 07/04/2018

Courriel de l'ESMAN du 07/04/2018 à 07h04 informant de son forfait sur ce plateau.

La Commission déclare le **forfait de l'ESMAN – E.S. de Nay Vath Vielha.**

Amende de 45 euros pour forfait à l'ESMAN (1^{er} forfait).

Match n° 20192101 - Poule Unique – F.C. Libourne / F.C. Thenon-Limeyrat Fossemagne du 14/04/2018

Match n° 20192111 - Poule Unique – Biscarrosse O. / F.C. Thenon-Limeyrat Fossemagne du 14/04/2018

Courriel du F.C. Thenon Limeyrat Fossemagne du 09/04/2018 informant de son forfait sur ce plateau.

La Commission déclare le **forfait du F.C. Thenon Limeyrat Fossemagne.**

Amende de 45 euros pour forfait au F.C. au F.C. Thenon Limeyrat Fossemagne (2^{ème} forfait).

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président,
Joel MASSON
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 12/04/2018 par Le Secrétaire Général, Luc RABAT.